

1. Record Nr.	UNINA9910571796003321
Autore	Alcaraz Hubert
Titolo	Systèmes de contrôle de constitutionnalité par voie incidente et protection des personnes en situation de vulnérabilité : Approche de droit comparé // Caterina Severino, Hubert Alcaraz
Pubbl/distr/stampa	Aix-en-Provence, : DICE Éditions, 2022
ISBN	979-1-0975-7813-8
Descrizione fisica	1 online resource (579 p.)
Collana	Confluence des droits
Altri autori (Persone)	BerardiMarco BernaudValérie Calamo SpecchiaMarina ChinniDaniele Douchy-OudotMélina Fatin-Rouge StefaniniMarthe FernándezItziar Gómez GayLaurence GrisostoloFrancesco Emanuele Lecis Cocco OrtuAnna-Maria LecucqOlivier LichardosGaelle MaestracciNicole Matia PortillaFrancisco Javier MicheoFernando Alvarez-Ossorio MontanariLaura PassagliaPaolo PautheNicolas PenaAnnabelle Pérez-MoneoMiguel RuotoloMarco SergesGiovanni SergesGiuliano SeverinoCaterina SpanòGiovanna AlcarazHubert
Soggetti	Law (General) vulnérabilité efficacité (de la QPC) question préjudicielle de constitutionnalité

droits fondamentaux
droit comparé
procès incident de constitutionnalité
question d'inconstitutionnalité
Italie
Espagne
mineurs
personnes malades
personnes handicapées
étrangers
gens du voyage
détenus
travailleurs précaires
précarité
personnes vulnérables

Lingua di pubblicazione

Francese

Formato

Materiale a stampa

Livello bibliografico

Monografia

Sommario/riassunto

Répondant à l'appel à projets « QPC 2020 » du Conseil constitutionnel, le travail de recherche collectif – dont les résultats sont publiés dans cet ouvrage – entend évaluer l'efficacité de la question prioritaire de constitutionnalité sous l'angle particulier de la protection des personnes en situation de vulnérabilité et selon une approche de droit comparé. La recherche a ainsi eu pour ambition de dresser un bilan de la jurisprudence QPC du Conseil constitutionnel pour ce qui concerne la protection des personnes vulnérables, en la confrontant avec les procédures similaires existant dans deux pays voisins : l'Italie et l'Espagne. La protection effective des personnes qui en ont le plus besoin a semblé en effet être un point de vue particulièrement pertinent pour évaluer, de manière générale, l'efficacité du système de la QPC et pour vérifier s'il constitue un véritable progrès dans la défense des droits fondamentaux. Pour rendre compte de la manière la plus fidèle possible des résultats de cette recherche, l'ouvrage présente, dans une première partie, le rapport de synthèse adressé au Conseil constitutionnel par les porteurs du projet, dans lequel est réalisée la comparaison proprement dite ; puis, dans une seconde partie, les études nationales concernant la jurisprudence constitutionnelle des trois pays étudiés, élaborées par les chercheurs participants au projet scientifique.
